

04  
054  
JUIN 2025



## COMMENT INTÉGRER LA VALEUR DU SAUVÉ ?

RENCONTRES NATIONALES RETEX 2025

Gabarit pour l'animation des ateliers



### 3. Structure du déroulé de l'intervention

A 14h30, le lundi 10 mars, le CODIS est appelé pour un feu d'1 VL, situé dans un garage d'une maison d'habitation individuelle.





14h32 : Le CODIS engage FPT, FPTL, VSAV et VCG.

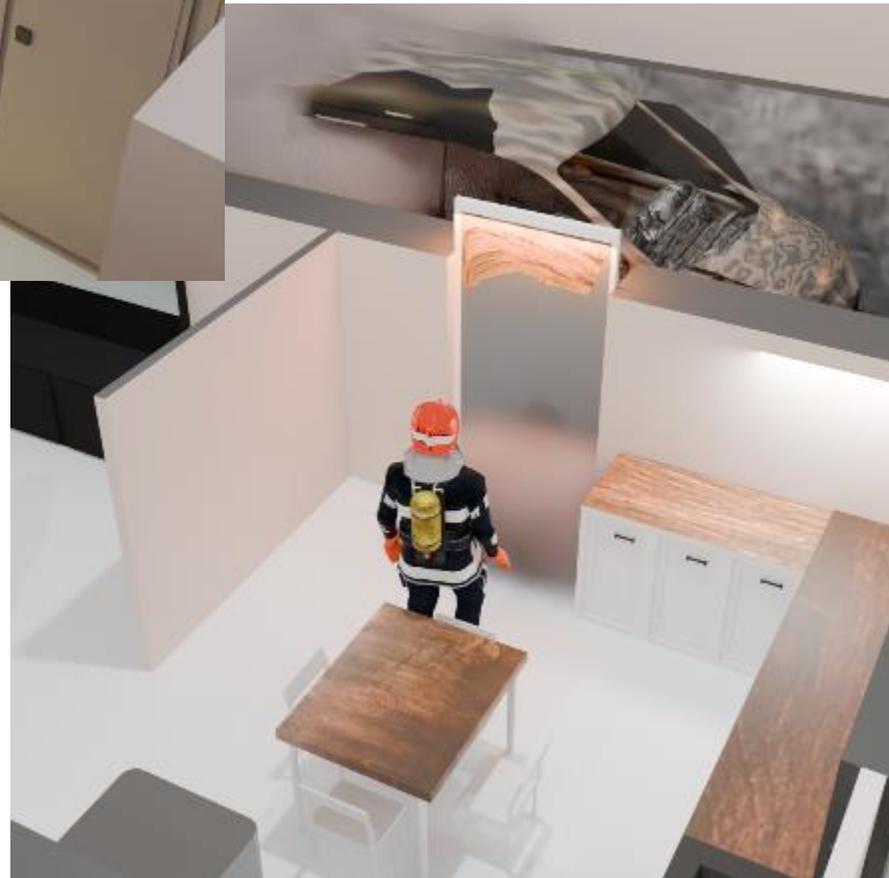


14H40 : arrivée sur les lieux du FPT





14h42 : Le CA fait procéder à l'évacuation de la victime grabataire par le BAT et fait une reconnaissance rapide dans la maison.





14h44 : mise en place  
Ventilation défensive  
et attaque du foyer



14h45 : VSAV SLL.  
Prise en charge  
des victimes.



Alimentation du  
FPT sur PI



14h50 : Le VCG se présente sur les lieux.



15H00 : le Feu est maitrisé.



15h30 : Feu éteint.



Le VL est  
totalement  
détruit.





Les occupants sont laissés sur place.



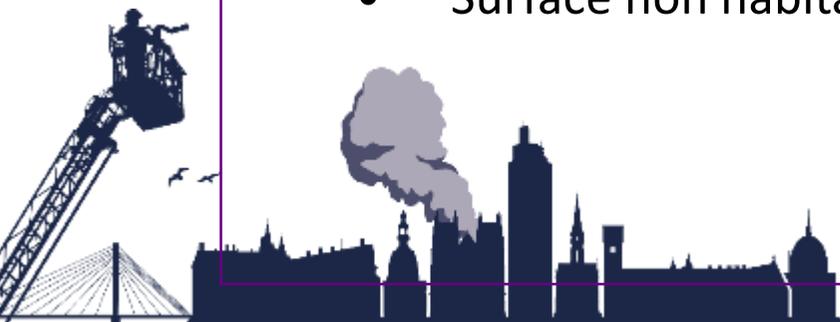
# PREAMBULE A L'EXERCICE

## QUELQUES ELEMENTS DE COMPREHENSION



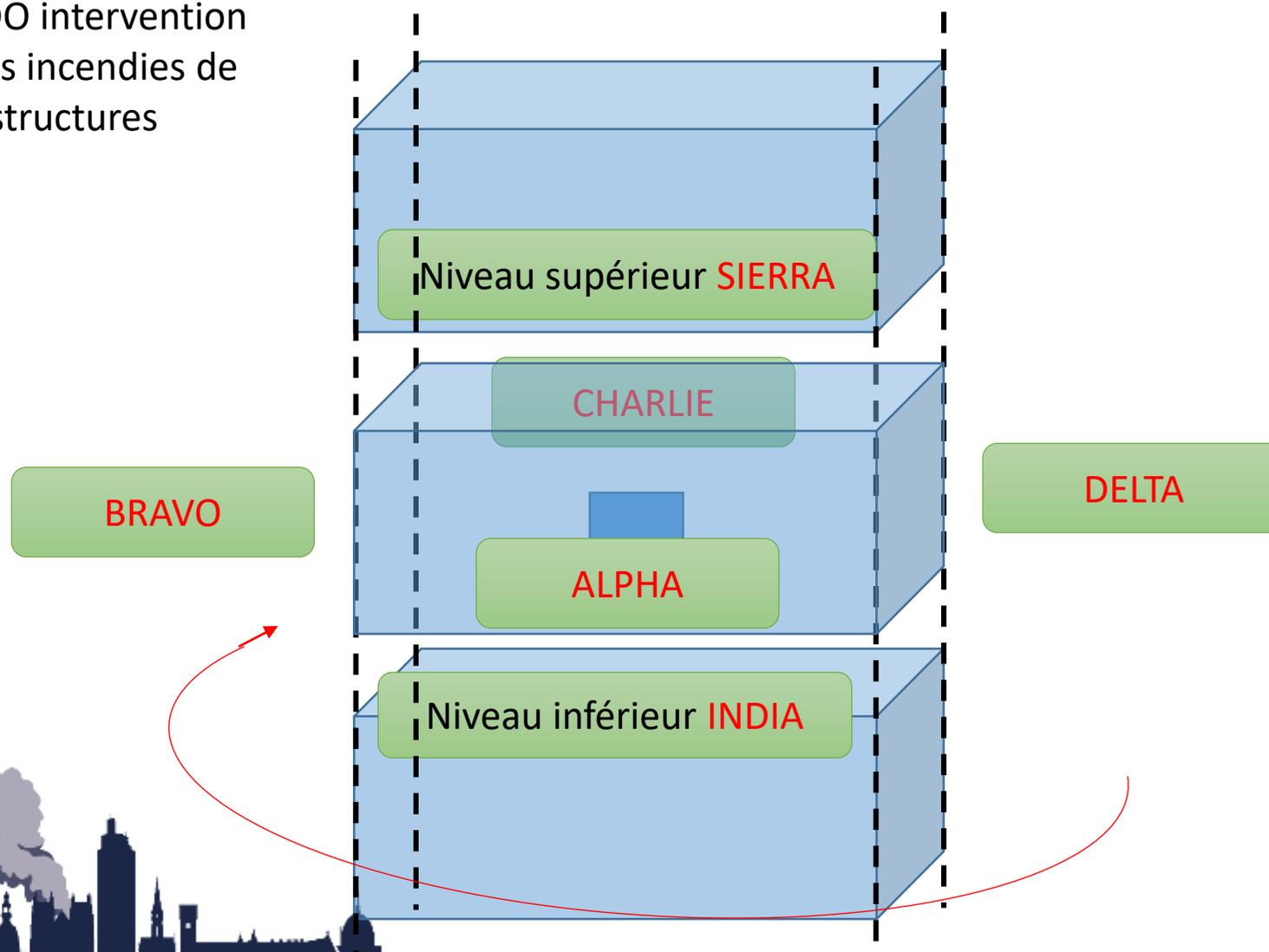
## DONNEES A COLLECTER POUR MESURER LA VALEUR DU SAUVE

- Type d'habitation : individuelle ou collective
- Nature de l'objet brûlé à l'origine du sinistre sans autre propagation
- Type de la pièce sinistrée : habitable ou non habitable
- Surface de la pièce sinistrée
- Surface habitable
- Surface non habitable
- Surface des habitations mitoyennes (B, C, D, S, I)
- Situation du feu à l'arrivée du 1er engin d'extinction
- Intensité du feu à l'arrivée du premier engin pompe
- Surface habitable sinistrée
- Surface non habitable sinistrée



## APPELLATION DES FACADES

Cf. GDO intervention  
sur les incendies de  
structures



## 8 CAS DETAILLES selon le principe (n°1) du plus petit vers le plus grand

LIMITE A L'OBJET	CAS 1	La surface détruite est limitée à l'objet origine du sinistre
		Cas du feu de cheminée limité au conduit
		Cas du feu de cheminée qui s'est propagé
LIMITE A UNE PIECE	CAS 2	La surface détruite est inférieure à 50% de la pièce
	CAS 3	La surface détruite est supérieure à 50% de la pièce
LIMITE A UNE MAISON INDIVIDUELLE	CAS 4	La surface détruite est inférieure à 50% de la surface d'habitation
	CAS 5	La surface détruite est supérieure à 50% et inférieure à 80% de la surface d'habitation
	Cas 6	La surface détruite est supérieure à 80% de la surface d'habitation
DEVELOPPE EN HABITATION COLLECTIVE	CAS 7	La surface détruite est supérieure à 50% et inférieure à 80% de la surface d'habitation collective
	CAS 8	La surface détruite est supérieure à 80% de la surface d'habitation collective

## CALCUL DE LA SURFACE VALORISEE EN 3 ETAPES

### 1 – SURFACE MENACEE

Surface susceptible d'être détruite par l'incendie. Son périmètre est variable selon l'origine du sinistre (objet/pièce/habitation)

### 2 – SURFACE PRESERVEE

Surface non touchée par l'incendie. Elle est obtenue par différence entre la surface menacée et la surface sinistrée.

### 3 – SURFACE VALORISEE

Surface préservée qui est pondérée par des coefficients définis dans le tableau ci après



# LES COEFFICIENTS – (2<sup>ème</sup> principe)

## Coef A -> DESTINATION DES LOCAUX

Surface habitable	1
Surface non habitable	0,5

## Coef B -> INTENSITE DU FEU

Phase de développement du sinistre à l'arrivée du 1<sup>er</sup> engin pompe

Feu éteint	0
Feu naissant ou en phase de croissance	1
Feu pleinement développé	0,8
Feu en régression	0,5

## Coef C -> MITOYENNETE

Habitation S	1
Habitation B, C, D	0,5
Habitation I	0,25

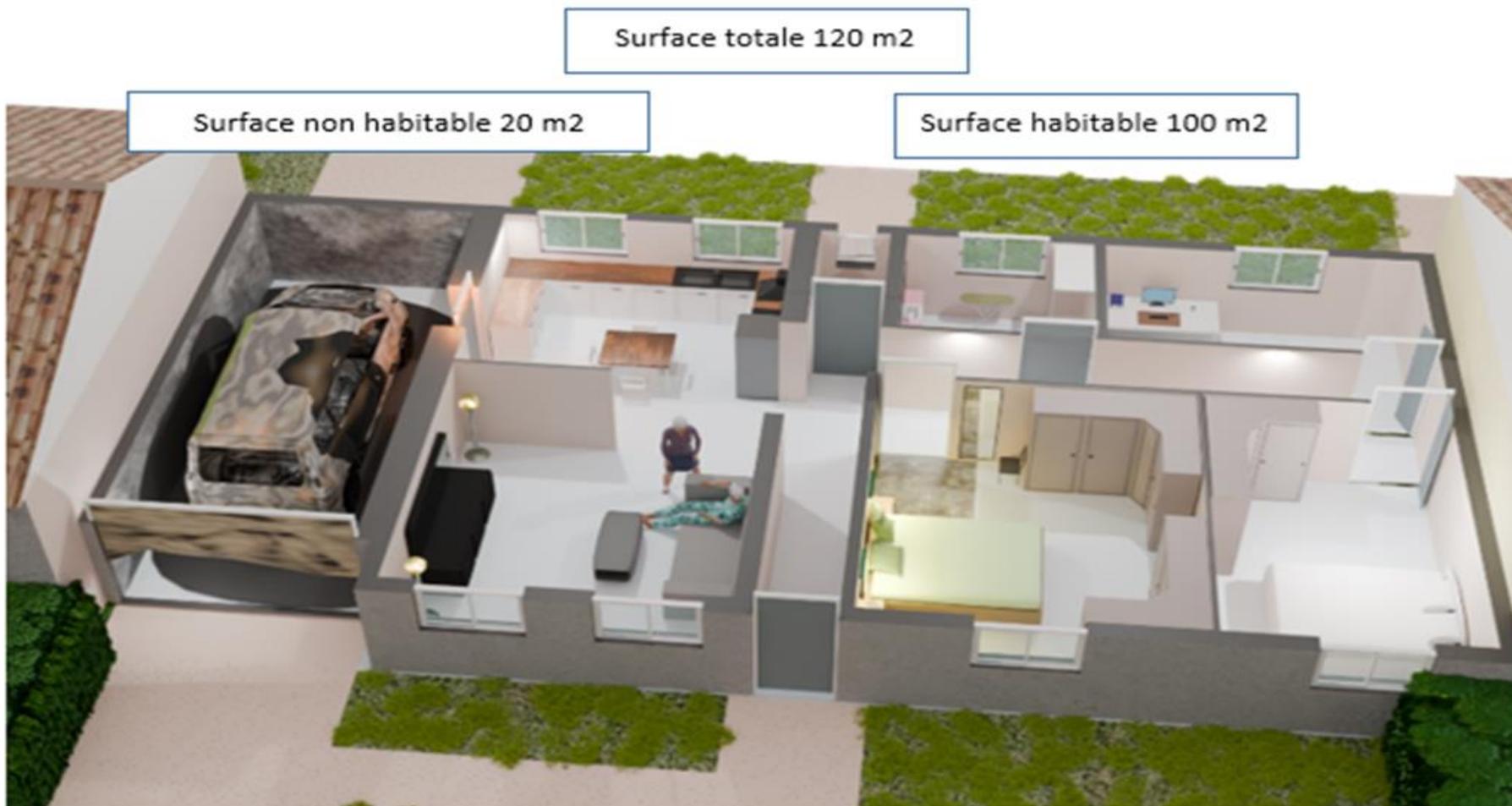


# PASSONS A L'EXERCICE EN SOUS-GROUPE ...

Etude du cas et calcul de la valeur du sauvé



# SITUATION A L'ISSUE DE L'INTERVENTION



## RECHERCHE DES ELEMENTS

A l'aide de la grille d'aide en votre possession et de l'extrait du mémento sur la valeur du sauvé, vous devez recueillir les éléments nécessaires au calcul du sauvé :

1 – Tout d'abord, quel cas du mémento correspond à l'intervention ?



# RECHERCHER LES SURFACES ET FAIRE LES CALCULS

## FEU HABITATION

Rappel du contexte :

Identification du cas (selon memento) - cas n°

Hors fumée et eaux d'extinction

Sinistrée

Menacée

Préservée

Valorisée



## MONETISER LES SURFACES PRESERVEES

Cas	Surface menacée	Surface préservée	Surface valorisée	Prix moyen du m <sup>2</sup> à Orange-Vaucluse	Monétisation immobilière (A)	Monétisation mobilière 8% de la valeur immob (B)	Total Valeur Du Sauvé (A) + (B)





# LE DETAIL DU CALCUL

## 1 – VIE SAUVÉE

**1 Vie sauvée** - > 1 sauvetage



## LE DETAIL DU CALCUL

### 2 – POUR L'INCENDIE

Cas 3 du mémento – La surface détruite est supérieure à 50% de la surface de la pièce à l'origine du sinistre

**Surface totale** = 100 m<sup>2</sup> habitable + 20 m<sup>2</sup> non habitable (garage)



## LE DETAIL DU CALCUL

### Données à recueillir :

- ✓ Objet : sans objet
- ✓ Type de pièce : non habitable, garage
- ✓ Surface de la pièce = 20 m<sup>2</sup>
- ✓ Surface sinistrée = 20 m<sup>2</sup>
- ✓ Surface habitable de l'habitation = 100 m<sup>2</sup>
- ✓ Surface non habitable de l'habitation = 20 m<sup>2</sup>
- ✓ Intensité du feu à l'arrivée du premier engin pompe : feu en phase de croissance (Coef 1)
- ✓ Mitoyenneté : Sans objet (3<sup>ème</sup> principe)



## LE DETAIL DU CALCUL

Démarche :

- **1<sup>ère</sup> étape** : La surface menacée, donnée en m<sup>2</sup>, correspond à la surface de l'habitation à l'origine du sinistre :
  - Surface habitable menacée = 100 m<sup>2</sup>
  - Surface non habitable menacée = 20 m<sup>2</sup>
  
- **2<sup>ème</sup> étape** : Surface préservée, donnée en m<sup>2</sup> :
  - Surface habitable préservée = Surface habitable menacée - Surface habitable sinistrée = 100 m<sup>2</sup> - 0 m<sup>2</sup> = **100 m<sup>2</sup>**
  - Surface non habitable préservée = Surface non habitable menacée - Surface non habitable sinistrée = 20 m<sup>2</sup> - 20 m<sup>2</sup> = **0 m<sup>2</sup>**
  
- **3<sup>ème</sup> étape** : Surface valorisée, donnée en m<sup>2</sup> :

Surface valorisée = [ (Surface habitable préservée x Coef A + Surface non habitable préservée x Coef A) x Coef B ] + [ Surface préservée des habitations mitoyennes x Coef C ] = [(100m<sup>2</sup> x 1 + 0 m<sup>2</sup> x 0,5) x 1 ] + 0 = **100 m<sup>2</sup>**



## LE DETAIL DU CALCUL

### MONETISATION

Cas	Surface menacée (m <sup>2</sup> )	Surface préservée (m <sup>2</sup> )	Surface valorisée (m <sup>2</sup> )	Prix moyen du m <sup>2</sup> dans le département / commune (En €)	Monétisation immobilière (En €)	Monétisation mobilière 8% de la valeur immobilière (En €)	Total Valeur Du Sauvé (En €)
3	120	100	100	Orange 2 339 €	233 900 €	18 712 €	<b>252 612 €</b>





© Adobe Stock/murphy81 - SDIS44/N. Guillemot.

